

Tribune

de

l'immigration

Journal CGT du Secteur Migrants
Prix : 15 F. N° 21 - Mars 1997



B. Pueyo



- **Urif**
colloque des capitales européennes
- **Puteaux**
bataille pour les libertés
- **International**
délégation CGT en Afrique
- **Loi Debré**
le contraire d'une France solidaire

DOSSIER

Le racisme, ça se combat

L

a mobilisation, le soutien, la solidarité avec les «sans papiers» depuis un an marquent un tournant dans l'opinion publique.

Ce mouvement, qui prend de l'ampleur avec la mobilisation contre la loi Debré, redonne confiance dans notre capacité à faire reculer le poison du racisme qui s'est infiltré dangereusement dans notre pays.

Mais à qui donc profite le racisme ? Sinon au patronat, au gouvernement, aux ambitions politiques du Front National, selon la formule "diviser pour régner". A ceux-là, le pouvoir, la domination, l'accumulation des profits, les lois qui les protègent et frappent les victimes. Aux salariés, la mise en concurrence, la précarité, le travail non-déclaré, sous-payé, surchargé, l'insécurité de la vie, le chômage. Une dure réalité qui nourrit le racisme, c'est vrai, mais qui fait naître aussi le besoin nouveau de mettre en commun la colère, les aspirations et des exigences revendicatives qui



Claude Candille



1997 année européenne
contre le racisme

Tribune de l'immigration

263, rue de Paris
93516 - Montreuil cedex
Tél. 01 48 18 81 35

Directeur de la publication :
Jean Bellanger

Responsable de la rédaction :
Gérard Chemouil

Responsable de la diffusion :
Georges Letellier

Comité de rédaction :
Ali M'saoura, Maryvonne Dumora,
Rachid Kadri, Mathilde Sally-Bonde

Conception, réalisation : AETIC

Rédaction graphique :
Jacques Vermeersch

Impression : Amalgames

ISSN : 0980.028

Commission paritaire 1975 D 73



S O M M A I R E

Edito

- Déjouer le piège de la division2

DOSSIER

Racisme en milieu social

- Réagissons face au racisme4-5

- Le «vrai-faux» discours social du Front national6

- La tentative d'implantation du Front national dans les transports en commun lyonnais7-8

- Communaux de Besançon : remise à l'heure9

Vie syndicale

- À Puteaux, bataille pour les libertés et la dignité14

conduisent à resserrer les liens pour agir ensemble, solidairement.

Certes, il y a beaucoup à faire et à dire pour informer, écouter, débattre, mieux comprendre l'origine du racisme et le combattre fermement, pas seulement dans les mots mais par des actes, pour déjouer les pièges de la division, construire des rapports humains de respect et de fraternité, qui prennent racine dans les solidarités d'intérêts et les solidarités de lutte. Le Tour de France de la fraternité va y contribuer.

N'est-ce pas dans l'action revendicative pour l'emploi solidaire, pour de meilleurs salaires, pour des garanties collectives et des droits sociaux recon-

nus à tous les salariés, que se forment les rapports d'égalité, de respect réciproque et de solidarité concrète ?

N'est-ce pas dans cette vie syndicale au quotidien que se construit le vote CGT aux élections prud'homales ?

Ensemble, prenons des initiatives de rencontre, de convivialité, de débat pour placer la CGT en situation de conquête pour le droit de s'organiser, le droit de vote, le droit d'éligibilité. Nous avons tous à gagner du droit à une citoyenneté pleine et entière, qui soit reconnue à travers les candidats qui seront proposés, présentés, élus quelles que soient la consonance du nom et la couleur de la peau, en toute connaissance des efforts, de la persévérance, de la ténacité qu'il faut déployer pour faire entrer concrètement dans la vie les exigences d'égalité et de dignité, en tous lieux, en toutes circonstances.

Déjouer le piège de la division

Jacqueline LÉONARD
Secrétaire de la CGT



B. Puciero



C. Candille

- URIF : Forum syndical des capitales européennes15
- Congrès de la fédération de la construction : débattre pour s'unir et agir ensemble16-17
- La fédération des services publics à l'initiative.....18
- **Vie associative :**
- Rencontre de la CGT avec la présidence du FAS19
- **International :**
- Délégation de la CGT en Afrique20-21-23
- **Juridique**
- Loi Debré, le contraire d'une France solidaire23



DR

Racisme en milieu social



Réagissons face au racisme

Avec la famille Mégret qui vient de s'installer dans le fauteuil de Maire de Vitrolles, c'est la quatrième ville qui tombe entre les griffes du frontisme. Cette situation inquiète des démocrates de tous milieux. Des journalistes spéculent sur les risques de passage à l'extrême-droite d'autres villes, dans d'autres régions de France.

Crise, chômage, peur du lendemain favorisent les promoteurs du racisme. Les affaires politico-financières et l'absence de réponses à la mal vie de millions de personnes conduisent certains, bien trop nombreux, à voter pour les pseudo anti-magouille. Il est un fait, des individus, aveuglés par leur désarroi et leur haine, n'hésitent plus à voter pour une politique qui réduira leur liberté, partout où elle s'installera.

Aujourd'hui dans les villes tenues par le Front national, l'interdit des œuvres, qui s'inscrivent dans l'ouverture aux autres, est déjà une réalité dans les lieux de

culture gérés par ces élus de l'obscurantisme.

Le poids grandissant, dans les budgets des communes, des aides sociales comme la durée d'attente pour obtenir un logement social, permettent à certains de prôner un traitement inégalitaire. Ainsi, les cas de préférence nationale se multiplient en matière d'aide sociale municipale. Les quotas ethniques sont sournoisement appliqués dans l'octroi de logements sociaux.

Ces idées qui relèvent de l'irrationnel ne restent évidemment pas cantonnées dans des villes ou des quartiers à forte densité d'immigrés. Dans certains lieux, elles ne sont pas contrebalancées par des côtoiements solidaires.

Les idées d'exclusion raciste propagées par le Front national, dans son activité politique, ne sont évidemment pas sans

Les cas de préférence nationale se multiplient en matière d'aide sociale municipale...

effet parmi les salariés. N'est-ce pas sa cible prioritaire et chacun peut constater que l'ethnocentrisme dépasse les rangs de l'électorat de Le Pen.

L'influence des idées du rejet de l'autre au sein du monde travail constitue des ferments d'opposition entre salariés.

Ces idées ne sont pas neuves,

elles traversent l'histoire et plus particulièrement lors des périodes de crise économique ou de la prise de conscience de la venue de nouvelles immigrations.

Depuis le début des années 80, est le passage d'idées diffuses, très marginales avec des groupuscules très émiettés, à une situation où la xénophobie s'affirme volontiers au quotidien au sein de la population avec une structure qui catalyse des éléments antérieurement épars. Les leaders de cette politique ont pignon sur rue et sont médiatisés avec une certaine facilité, donnant ainsi de la respectabilité à la malfaisance du propos.

Le Front national a décidé de dépasser son champ politique pour présenter des listes aux élections représentatives de locataires ainsi qu'aux élections de parents d'élèves.

Il a tenté, à quatre reprises, de présenter des candidats et de constituer des "syndicats" FN. A chacune de ses tentatives, les tribunaux s'y sont opposés comme à la RATP, aux TCL (Transports lyonnais) et chez les pénitentiaires. Le dernier jugement prononcé concerne leur pseudo-syndicat police.

La volonté d'entrer dans les entreprises a pour but d'y installer des vecteurs idéologiques, appendices du parti. Ceux-ci auraient pour mission de s'attaquer aux vrais syndicats, de perturber l'unité d'intérêt des salariés afin de tenter de construire des structures corporatives de type vichyssois.

Notre syndicalisme a désormais une responsabilité majeure pour réduire les risques de

fractures entre salariés. Cette tâche ne peut être accomplie efficacement que sur une base identitaire forte. En l'occurrence, pour notre organisation syndicale, c'est en relation directe avec nos positions revendicatives que cela doit se bâtir.

Confrontés au dénigrement des salariés immigrés, nous devons réagir en démontrant que ces derniers ne sont pas responsables du déficit d'emplois, au contraire, ils en sont les premières victimes.

Notre économie a surtout besoin de plus d'emplois, mieux rémunérés pour tous et pas d'une forte incitation à leur retour au pays, qui affaiblirait encore l'économie par une réduction de la consommation générale.

Depuis plusieurs années, la CGT est plus impliquée dans son combat antiraciste. L'organisation de trois mois de débats autour du 21 mars en 1995, dans des entreprises et des localités, résulte de cette démarche.

La campagne pour l'abrogation des lois Pasqua et pour la solidarité Français immigrés a permis de recueillir vingt mille signatures que nous avons remises le 21 mars 1996 à l'Élysée. Chaque signature a été le fruit de discussions, d'un travail sur ces questions au sein des entreprises.

La 8e Conférence nationale sur l'immigration des 4 et 5 avril 1996, comme sa préparation avait comme thème central la place de l'immigration dans la société.

Pour cette année 1997, la CGT a décidé de s'inscrire dans l'année européenne contre le racisme, initiée par le Parle-

Nous voulons conduire une campagne contre le racisme ancrée dans le plus grand nombre d'entreprises...

ment européen.

Nous voulons conduire une campagne contre le racisme ancrée dans le plus grand nombre d'entreprises. Il s'agit que cette question soit abordée à partir des réalités vécues par

les salariés. Afin de donner un tournure publique à notre campagne, un Tour de France de la fraternité est organisé du 11 mars au 21 juin. Il s'agit de

mille militants syndicaux et associatifs avec le concours de spécialistes (historiens, sociologues...). A chacune des villes étapes est prévu un thème différent touchant au racisme.

En cohérence avec ces initiatives/débats, la pétition pour le droit à l'éligibilité des salariés immigrés aux élections prud'homales est, elle, plus axée sur la démarche revendi-

cative. Elle permet de pousser de façon offensive la dimension citoyenneté des immigrés. En début octobre 1997, nous aurons un séminaire sur la discrimination à l'embauche.

Au-delà de ces initiatives coordonnées par la Confédération et les structures départementales et fédérales, de nombreuses autres initiatives sont déjà programmées au sein d'entreprises, d'unions locales et de départements.

Parmi les nombreux outils de réflexion qui vont être produits au cours de cette campagne, nous espérons que cette Tribune, avec son dossier sur le racisme en milieu social, sera pour chacun une aide.

Gérard Chemouil

Responsable du Secteur Immigration



Manifestation du 22 février contre la loi Debré

C. Candille

Racisme en milieu social

Le «vrai-faux» discours social du Front national

«Tous les militants politiques sont appelés à participer aux actions catégorielles, syndicales patriotiques et charitables dans leur commune et dans leur département.» Cette déclaration d'un responsable du FN en mars 1996 a été depuis scrupuleusement appliquée.

La création de divers "syndicats" comme dans la police ou à la RATP, mais aussi d'un syndicat à destination des patrons de PME-PMI (Fédération Nationale-Entreprises Modernes et Libertés) est sans doute la face la plus visible de cette offensive du FN dans l'entreprise. Qu'il est loin le temps où Le Pen se faisait photographe en serrant la main de Reagan, réclamait le moins d'État et défendait des thèses néo-libérales. Aujourd'hui il se vante d'être "le premier parti ouvrier de France". Ayant pris conscience de l'influence du FN dans les couches populaires, c'est dans l'entourage de Bruno Mégret que le projet actuel "national et social" du FN a trouvé ses initiateurs. C'est dans leurs marmites que se sont cuisinées les proposi-

tions sociales visant à souder et forger une prétendue "communauté populaire et nationale" dépassant les contradictions sociales. En 1992, dans le quotidien «Présent», Bruno Mégret signe un papier intitulé: *Un programme social qui s'articule autour de la préférence nationale...* «Les attaques contre le programme social du Front National: un tissu d'insanités».

Dans cet article il cherche à démontrer que le FN possède un programme social qui s'articule autour de la préférence nationale: «La préféren-

ce nationale, (...), est également une mesure sociale efficace pour améliorer la situation de nos compatriotes et c'est par excellence une mesure frontiste.» (1) Ainsi il affirme que le FN est pour la défense de la Sécurité sociale, mais à condition qu'il y ait une séparation des caisses entre français et étrangers. Il est pour le RMI, mais à condition qu'il soit réservé aux français. Le FN est pour le SMIC et la revalorisation des bas salaires, mais à condition de lutter «contre la concurrence déloyale des immigrés sur le marché du travail». Notons enfin que sur la

C. Candille



Dépôt RATP

B. Pueyo



Manifestation de solidarité contre l'expulsion des «Saint-Bernard»

question des libertés syndicales, de manière très laconique Bruno Mégret pointe le fait que cinq syndicats ont le monopole de présentation de candidats aux élections professionnelles, et qu'il s'agira de briser ce «privilege». Ceci lui permet de conclure que le FN est pour l'extension des libertés syndicales!

Les 51 mesures du Front National en matière sociale, présentées en mars 1992, suivront de peu cet article, et permettront de l'étayer ; par ailleurs elles serviront de socle à la partie sociale des «300 mesures pour la renaissance de la France» programme de gouvernement du Front National de 1993. Sur toutes les questions sociales, au nom de

la préférence nationale, le Front National oppose les nationaux aux étrangers, envisageant pour ceux-ci des solutions institutionnelles d'apartheid. Le Front, dans la tradition du fascisme, considère que patrons et travailleurs français définissent une communauté de travail défendant les mêmes intérêts; Enfin par son souci de séduire des intérêts contradictoires, son programme fourmille de propositions structurellement contradictoires.

L'Apartheid social

Sur la question de l'emploi, le FN affirme que son originalité

Le front national envisage des solutions institutionnelles d'apartheid...

par rapport aux autres partis est d'envisager la réduction du nombre de demandeurs d'emploi comme moyen essentiel pour juguler le chômage.(2) Deux volets structurent sa politique. L'un concerne la politique familiale en privilégiant le retour des femmes au foyer par l'instauration d'un revenu maternel, l'autre celui de la préférence nationale, vise l'expulsion des étrangers vers leur pays d'origine.

Ainsi les nationaux auront une priorité à l'emploi, en revanche en cas de plan social, les immigrés devront être les premiers licenciés. De plus les entreprises employant des immigrés seront taxées. L'ensemble de ces mesures doit entraîner la «réduction du nombre des

Racisme en milieu social

→ demandeurs d'emploi par le départ des immigrés «(3) Comme sur l'emploi, pour toutes les autres questions sociales, le FN envisage des mesures discriminatoires à l'encontre des immigrés, développant ainsi une logique d'apartheid social.

Les allocations familiales leur seront interdites, pour l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse, ils cotiseront pour des caisses dissociées de celles des nationaux.(4) De même pour les logements sociaux, les Français devront avoir un accès prioritaire, et l'accès à la propriété des logements HLM devra leur être facilité(5) Quant à l'aide sociale, elle ne pourra exister que si elle obéit au principe de la préférence nationale:

Le RMI devra être réservé aux seuls français dans la détresse, le RMI correspondant à une allocation de solidarité nationale.(6) Les foyers Sonacotra devront être convertis en foyers d'accueil pour les SDF français.(7) Création d'un service national de fraternité française pour lutter contre la pauvreté.(8)

Donc, conjointement à la logique d'apartheid, se trouve présente l'idée que tout une série de questions sociales ne peuvent être traitées que par le prisme de la préférence nationale. C'est cette idée que résume parfaitement le titre d'un article paru dans Présent en 1992, signé par un «spécialiste du genre», Pierre Vial (9) membre du Bureau politique du FN ; l'article s'intitule : «Pour être social, il faut être national».

La préférence nationale présuppose que la communauté nationale est une communauté homogène...

Briser les organisations syndicales.

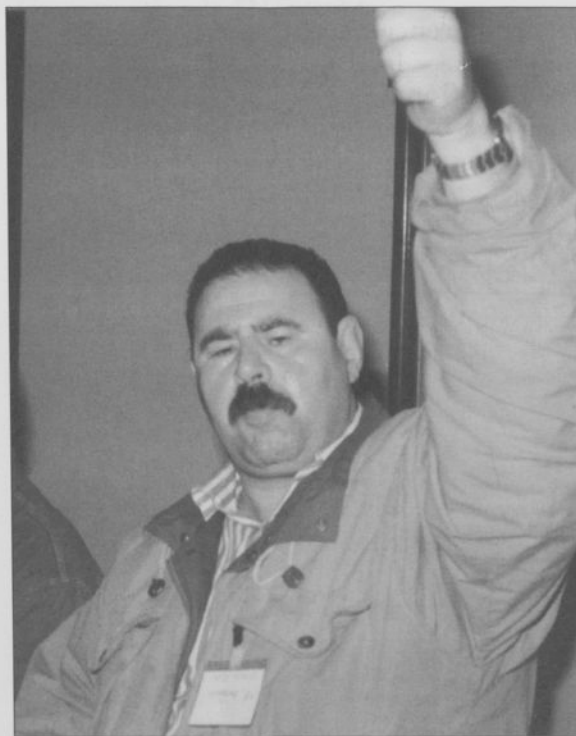
Avancer que la résolution des questions sociales trouve une solution dans la préférence nationale, présuppose que la communauté

nationale est une communauté homogène qui n'est pas déchirée par des conflits d'intérêts contradictoires, ou tout du moins que ceux-ci n'ont pas lieu d'être. Ceci permet de comprendre les positions du FN sur la question syndicale. La 17e mesure proposée par Bruno Mégret, énonçait que «L'entreprise doit cesser d'être vécue selon le schéma marxiste

comme un lieu d'affrontement entre les patrons et les ouvriers. Nous souhaitons qu'elle devienne une authentique communauté de travail où chacun, quelque soit son niveau dans la hiérarchie, trouve sa place.» Le même devait ajouter, il y a quelques semaines, que si le FN veut "renvoyer les Arabes, les Africains et les asiatiques chez eux, ce n'est pas par haine, mais c'est parce qu'ils souillent notre identité nationale et parce qu'ils prennent nos emplois". Pureté de la race et hiérarchie sociale sont les deux matrices du programme "social" du FN.

Cette notion de communauté de travail où les travailleurs et les patrons se retrouveraient au coude à coude sur la base de leur nationalité commune, ou "communauté de sang", est une vieille rengaine fasciste. Néanmoins, le parti lepéniste essaye maintenant de la moderniser; à cette fin il propose le développement de «l'esprit d'entreprise» et «des cercles de qualité» qui pourront contribuer à souder et permettre le développement de cette «communauté de travail». Tout cela est bien résumé dans une plaquette de son «Cercle National des Travailleurs Syndiqués» où il est écrit : «Employeurs et employés sont sur le même navire. Que celui-ci coule et tout le monde se noie».

Dans son programme, le Front choisit l'angle d'attaque suivant : " Les syndicats institutionnalisés jouissent d'un pouvoir et de privilèges totalement disproportionnés avec leur audience effective. Aussi conviendra-t-il de mettre un



Militant en débat

DR

terme au monopole de représentation dont ils jouissent. Nous voulons un développement de l'activité syndicale par l'émergence de nouveaux syndicats dont la liberté sera garantie "(10) Les syndicats actuels, et la CGT en premier lieu, auraient ainsi, selon le FN, une légitimité toute superficielle, et un caractère parasitaire ; notons que dans sa presse, il dénonce en termes plus crus ces différents points et souligne aussi que l'intérêt des syndicats serait extérieur, ou même contradictoire, à celui des travailleurs français. Dans ce schéma, les organisations syndicales deviennent évidemment un obstacle majeur, qu'il faut briser. Le tournant national et social du FN est intervenu dans les textes depuis 1992. Entre ce tournant " national-social " dans les textes et le passage aux actes d'agression du mouvement syndical, il faudra 3 années.

C'est en décembre 1995 que le FN commence à mettre en pratique son programme de création de nouveaux syndicats et de défier le mouvement syndical. Sa " mise hors jeu ", lors du mouvement social de novembre-décembre 95 et le fait qu'il se sente suffisamment fort, après les présidentielles de la même année, le conduise à accélérer cette politique. Son offensive en direction des salariés ne se réduit pas à la création de " syndicats " FN. Il active sa présence aux portes des entreprises où les salariés sont victimes de licenciements, ses organisations satellites sont remises en mouvement, comme le MEN (Mouvement pour un enseignement national) dans l'Éducation nationale

ou Fraternité française en direction des démunis.

Les contradictions

Promettre aux travailleurs et patrons français de satisfaire simultanément leurs aspirations et intérêts n'est pas sans soulever des contradictions insurmontables ; le programme du FN n'échappe pas de ce point de vue à la règle.

Le FN promet une réévaluation des bas salaires ainsi qu'une hausse du SMIC... **il n'envisage évidemment pas**

de modifier la répartition entre salaires et profits, en revanche il est prêt à modifier la répartition entre salaire direct et salaire indirect, de manière à ce que la part du

salaire direct augmente(11). Ceci signifie en clair que les cotisations sociales seraient réduites et qu'une partie équivalente serait versée sur le salaire. Cela signifie-t-il que les cotisations patronales devront augmenter ? Bien évidemment non. Le Front promet aux patrons une baisse substantielle de tous les prélèvements obligatoires sur les entreprises et donc les cotisations sociales payées par le patronat (12). Le fait que les sources de la protection sociale s'en trouveraient taries n'empêche le Front national de promettre un régime de base pour la protection sociale de haut niveau pour tous les français, avec une couverture totale en cas de longue maladie et la suppression du forfait hospitalier... Au milieu de toute cette démagogie,

il envisage cependant la création de plusieurs niveaux d'assurance maladie... et la mise en concurrence avec des organismes privés (13).

Sur la durée du temps de travail, il défend l'idée que la cinquième semaine de congés payés et les 39 heures sont des acquis sociaux à préserver face à la mondialisation. En revanche, il affirme que les exigences de la concurrence internationale font qu'il n'est pas sérieux d'envisager une réduction du temps de travail. Il dénonce la retraite à 55 ans qui serait d'abord une arme du mondialisme pour détruire l'économie française ! De même, il prône la plus grande flexibilité dans l'organisation du temps de travail sur l'année et, en harmonie avec sa politique familiale, le développement du temps partiel pour les femmes (14).

Faire renoncer les salariés à la défense de leurs intérêts

Si le programme du Front national montre de nombreuses contradictions, ses principaux axes sont clairs. **Il s'agit pour lui de diviser les salariés, leur faire renoncer à toute idée de défense de leurs intérêts propres séparés des employeurs et par conséquent d'abdiquer devant les lois du marché que jamais il ne remet en cause.** Sa dénonciation des accords de Maastricht ne vise pas à une remise en cause des plans patronaux mais plutôt à pourfendre le « complot mondialiste ». Cette nébuleuse à forte consonance antisémite lui sert de paravent pour éviter toute prise de position concernant la domination du capital →

L'intérêt des syndicats serait extérieur, ou même contradictoire, à celui des travailleurs français...

Racisme en milieu social

→ sur la société et les responsabilités du patronat même s'il le dénonce parfois de façon ponctuelle. Il est capable d'adopter différents discours suivant les personnes à qui il s'adresse et développe une démagogie sans limites. Dans sa volonté de conquête du pouvoir, le Front national sait bien qu'il est confronté à un obstacle de taille: celui de l'organisation collective et démocratique des salariés. Elle constitue un lieu où l'exercice d'une vie démocratique pleine et entière, l'action collective et les réflexions sur un autre avenir moins assombri sont encore, à l'échelle de millions de gens, une des meilleures antidotes aux choix d'aventures les plus tragiques que le parti de Le Pen nous propose.

Jean-Jacques Petiteau
Secrétaire du syndicat CGT Rhône-Poulenc Rorer-CP Vitry

- (1) Présent 15-16 février 1992.
- (2) Mesures 33 à 36 pour les 51 mesures sociales de Bruno Mégret (51MS BM)
- (3) Titre de la mesure 35
- (4) Le FN et la Sécu, Jacques Ballantines Ras'l'front n°33-janvier 1996
- (5) Mesures 21 et 22 (51 MS BM) et pp 232 (300 MRF)
- (6) pp 224 (300 MRF) Mesure 1 (51 MS BM)
- (7) pp 226 (300 MRF) Mesure 6 (51 MS BM)

Transports en commun lyonnais: La tentative d'implantation du Front national

Suivant une logique maintes fois annoncée par voie de presse et après des essais infructueux à la RATP, le Front national a tenté d'implanter une structure pseudo-syndicale dans le réseau de transports en commun de Lyon (FN TCL).

Fort de son échec juridique à la RATP, le FN a réussi, malheureusement, à être autorisé à Lyon, ceci grâce au change-

ment de dénomination de son sigle devenu FN TL (Force nationale Transports Lyonnais). Notre syndicat saisit donc la justice sur les critères de représentativité, entraînant avec lui l'ensemble des organisations syndicales de l'entreprise (FO - CFDT - Autonomes et CFE - CGC). Le rendu du procès en date du 17 décembre 1996 donne raison à la CGT et déboute le FN TL. Nous y noterons particulièrement, dans les entendus du procès, le



C. Candille



Manifestation du 25 février 1997 contre la loi Debré

lien évident entre le Front national et le pseudo-syndicat FN TL.

Toutefois au vu de cette relative victoire juridique, la CGT s'interroge sur le long terme. En effet, les difficultés rencontrées aujourd'hui pour créer un processus d'actions unitaires, durables sur des questions d'actualité, telles que la réduction du temps de travail sans perte de salaire et le retour à la retraite à 55 ans, nous démontrent combien le ver est encore dans le fruit.

Lors des dernières élections professionnelles, la CGT, et plus généralement toutes les organisations syndicales ont

payé un lourd tribut à l'absence d'un débat contradictoire sur les questions du racisme et de la xénophobie (CGT : - 3 %, augmentation de l'abstention).

Aujourd'hui, plus qu'hier encore, la CGT TCL tente d'élargir le débat sans compromission. Mais encore trop peu de militants et de salariés sont en capacité d'intervenir et d'instruire les échanges.

Il est certes plus facile d'asséner certaines vérités qui ne font pas plaisir à entendre. Toute-

La CGT et plus généralement toutes les organisations syndicales ont payé un lourd tribut à l'absence d'un débat contradictoire

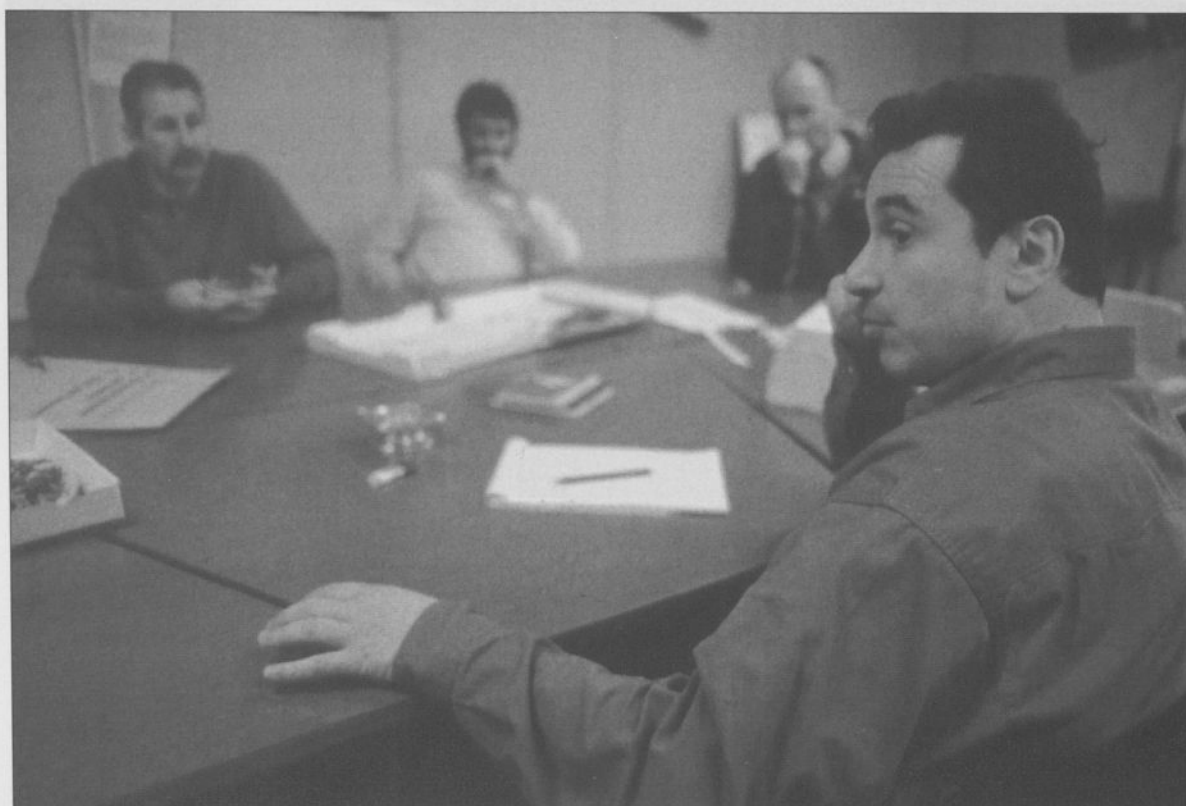
fois, la CGT reste attachée aux valeurs de solidarité et continuera de proposer des solutions concrètes capables de satisfaire les revendications des salariés et de résoudre les problèmes de l'insécurité au travers de la bataille de l'emploi solidaire.

La CGT TCL propose de continuer à informer, à débattre et à former les militants afin de construire les conditions des luttes, seule alternative face aux discours haineux du Front national et de ses relais sournois et démagogues dans notre entreprise.

Yves Gélibert

Secrétaire général CGT TCL

Racisme en milieu social



O. Perriraz

Syndicalistes en débat

Communaux de Besançon : Remise à l'heure

Besançon, une ville franc-comtoise d'un peu plus de 100 000 habitants. Une tradition de savoir faire dans l'horlogerie qui n'a pas résisté aux assauts du libéralisme malgré des luttes qui sont encore dans les mémoires (Lip, vous vous souvenez ?) 10,5 % de chômeurs. Sinistrée économiquement ? Pas tout à fait, pas encore.

Des quartiers difficiles mais pas de banlieues complètement invivables. De la violence, de la drogue et de la petite délinquance, mais encore assez marginales. Des immigrés italiens, espagnols, portugais, algériens arrivés il y a bien des années et aujourd'hui touchés par le chômage plus que le reste de la population. Leurs enfants, français dans la grande majorité des cas, sont à la recherche de leurs repères. Une municipi-

palité socialiste ; 2 700 employés communaux. Voilà rapidement brossé le portrait de notre environnement de militants CGT Communaux. Pourtant, dans cette ville de province sans trop d'histoires, nous sommes confrontés au problème du racisme. De plus en plus souvent, de plus en plus ouvertement. D'abord chez quelques-uns de nos militants, il faut avoir le courage

d'affronter cette vérité là même si elle est douloureuse ; mais plus largement chez nos collègues. Il y a encore quelques années, celui ou celle qui refusait la présence des étrangers nous avouait avec une certaine gêne : " je ne suis pas raciste, mais... ". Maintenant, c'est tout tranquillement que les mêmes nous disent, avec la complicité muette de leur entourage : " avec tout ce qu'on voit, je n'ai pas peur de le dire, je suis raciste ".

Les raisons ?

Elles sont multiples, irrationnelles, formulées avec des mots différents mais elles reprennent invariablement la même antienne. Le responsable du chômage,

du déficit de la sécurité sociale, de la délinquance, c'est l'étranger. Le discours est identique, de l'agent d'entretien au directeur de service ; car il faut sortir de la caricature complaisamment véhiculée par les médias : le raciste n'est pas systématiquement le " prolo " colleur d'affiche du Front National ou le skin head qui veut affirmer son existence. D'autres sont là, discrets, look BCBG, cadres, universitaires, profession libérale. Ils habitent les quartiers chics, réfléchissent ensemble dans des clubs et peaufinent les discours racistes et les thèses révisionnistes. Aux dernières élections à Besançon, le Front National n'enregistre pas son meilleur score dans les quartiers populaires mais à l'Helvétie, un quartier bourgeois bien tran-

quille ; un de ces endroits où le groupe NTM n'aurait pas droit de cité parce que pour vivre là, quand on est algérien, il faut être médecin ou avocat.

Parce que nous étions pris, comme tous les militants de la CGT, par les revendications pour la défense du service public, la revalorisation des salaires et la multiplicité des problèmes quotidiens, nous n'avons peut-être pas été attentifs aux premiers signes de ces dérives, peut-être aussi parce que nous ne savions pas trop

comment y faire face. Mais on ne peut plus faire la politique de l'autruche. Nous avons donc décidé de réaffirmer sans ambiguïté la position de la CGT sur le problème

du racisme et de l'immigration. Nous l'avons fait lors du congrès que nous avons tenu en novembre 1996, en amenant volontairement le débat sur ce sujet. Les réactions ont été nombreuses, vives, difficiles parfois. Peut-être y perdrons-nous un ou deux adhérents qui se laissent prendre au piège d'idéologies douteuses. Tans pis, il faut aussi que notre syndicat sache faire ce choix là. Nous continuons de le faire lors des réunions d'information syndicale qui s'adressent à tous nos collègues et pendant les journées de formation que nous organisons pour les jeunes militants qui viennent de nous rejoindre. L'un de nos camarades, animateur dans un quartier sensible, à mis en place son " collectif " de quartier avec des jeunes de toutes

origines. L'une de nos nouvelles adhérentes, originaire de Madagascar, a rédigé un article pour le journal de notre syndicat, dans lequel elle explique très simplement ce qu'est le colonialisme. Nous essayons de multiplier les initiatives pour faire avancer les choses, sans provocation, sans éluder les questions embarrassantes et sans nier la réalité des problèmes posés par la montée de l'intégrisme ou la cohabitation de communautés de cultures différentes.

Bien sûr, c'est modeste et nous n'avons pas de solution miracle. Si c'était le cas, nous nous empresserions de la partager mais nous ne voulons pas nous enfermer dans le silence et faire comme si les problèmes n'existaient pas. Nous pensons que la bataille contre les idées racistes passe par le contact au quotidien avec nos collègues sur leur lieu de travail : discuter le plus possible, ne jamais laisser passer sans réagir une remarque raciste, donner de l'information, rappeler l'histoire, former les militants. Chez les Communaux de Besançon, nous aimons bien cette phrase du MRAP : " un raciste, c'est quelqu'un qui se trompe de colère ". A méditer et à utiliser pour lancer le débat.

Syndicat CGT
Mairie de Besançon

À Puteaux, bataille pour les libertés et la dignité

Comptant sur les vacances pour que cela passe inaperçu, fin juillet 1996, le maire de Puteaux, bien connu pour son mépris envers ses agents et leurs droits, licencie de manière abusive dix agents d'entretien, contractuels, travaillant tous dans le service du nettoyage de la ville depuis plus de dix ans, certains depuis vingt-six ans.

Tous sont d'origine africaine et logés gratuitement dans un foyer réservé aux agents de la ville en échange d'un certain nombre d'astreintes. La CGT des services publics du 92 contactée par les licenciés réagit très vite et, en plein mois d'août, organise un rassemblement et une conférence de presse devant la mairie, gardée par la police renforcée par la police municipale et des sbires du maire. L'affaire de Puteaux est désormais publique. Le maire tente alors d'isoler les dix licenciés en faisant déménager vers Gennevilliers, à la hâte, les quinze agents d'origine africaine non licenciés du foyer de Puteaux qu'ils partagent avec les agents remerciés. Ces agents sont installés dans les locaux en chantier, achetés très discrètement à Gennevilliers, sans que le maire de cette

ville en ait eu connaissance. Nouvelle erreur du maire de Puteaux. La solidarité français/immigrés s'organise, plusieurs organisations, associations et partis appellent ensemble à protester contre les méthodes fascisantes du maire et exigent le relèvement à Puteaux de tous les agents municipaux ainsi que l'annulation des licenciements. Le maire ne cède pas, il multiplie les provocations tant envers les licenciés qu'envers tous ceux qui protestent contre ses méthodes, n'hésitant pas à se débarrasser de quelques-uns de ses cadres serviles, devenus encombrants dans cette affaire. Après avoir essayé en vain de mettre à la rue les dix licenciés à la veille de l'hiver, il entend bien y arriver au début du printemps sans avoir à les reloger. La bataille se poursuit. Aujourd'hui à Puteaux, si ce sont des travailleurs immigrés qui ont fait les frais d'une privatisation larvée du service public, c'est chaque jour que les agents de la ville de Puteaux sont étouffés dans leurs droits et leur dignité et c'est bien ensemble, Français et immigrés, qu'ils obligeront le maire et les pouvoirs publics qui le soutiennent à respecter enfin les droits et la dignité de tous.

Jean-Claude Pickett
Services publics CGT
des Hauts de Seine



Séance plénière du forum

Urif: Forum des capitales européennes

Une première et qui a connu un réel succès. Le thème de la rencontre : " Emploi et solidarité ". Avec les séances plénières, trois ateliers de réflexions, d'échanges, de connaissances réciproques des enjeux et défis posés dans chaque pays se sont tenus, dont un sur l'immigration. Le choix de ce thème tient au fait que les régions capitales concentrent les populations immigrées et le syndicalisme a donc des responsabilités. La lutte des sans papiers en France a des échos au-delà de

nos frontières. Dans d'autres pays européens des lois " type " Pasqua existent aussi. Chômage, surexploitation, discriminations caractérisent dans nombre de pays la situation des salariés immigrés. Le racisme, la xénophobie sont au cœur des préoccupations des organisations syndicales. Le débat dans l'atelier réunissant des syndicalistes européens et français a été marqué par une volonté d'écoute, de connaissance d'expériences, de recherche de coopérations, de solidarités.

Des propositions d'initiative ont été formulées pour l'annulation de la dette des pays du Sud pour se saisir de l'année européenne en 97 de lutte contre le racisme. Des perspectives nouvelles sont ouvertes pour développer des convergences de luttes.

Michèle Perrot
Secrétaire de l'URIF-CGT

Les 7 et 8 novembre 96, à l'initiative de l'URIF-CGT s'est tenu un Forum Syndical des capitales européennes, réunissant 12 pays, 15 organisations syndicales européennes, dont certaines adhérentes à la CES.

Congrès de la fédération de la construction : Débattre pour s'unir et agir ensemble

Dès le deuxième jour de son 36^e congrès qui s'est déroulé à Créteil (94) du 4 au 7 décembre 1996 et dans la prolongation d'initiatives antérieures, la Fédération de la Construction a ouvert le débat sur les questions de l'immigration et du racisme.

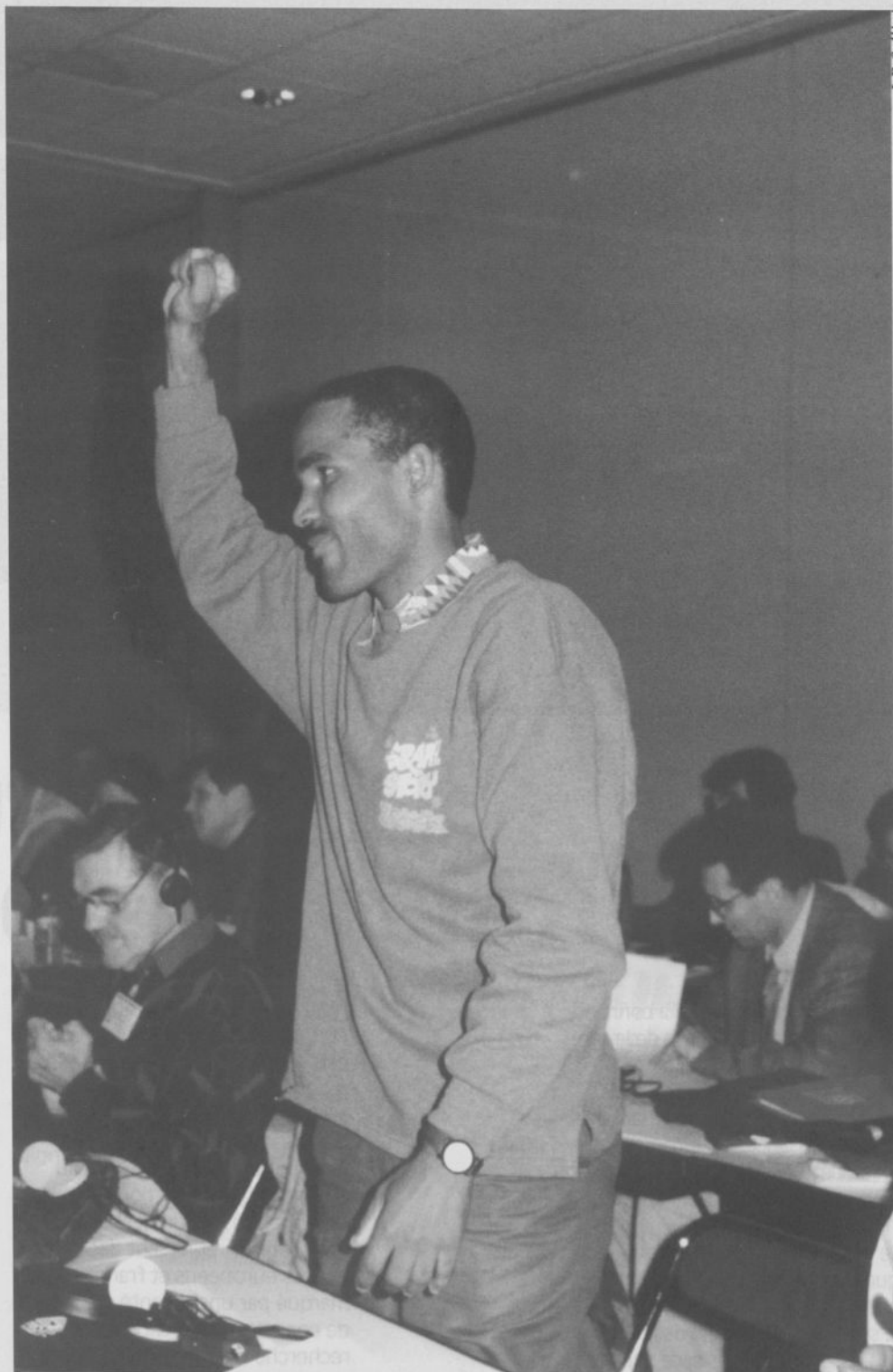
Pendant deux heures, les délégués ont confronté leurs points de vue au micro baladeur, sur la base d'une introduction du Président de séance posant les questions du débat à l'entreprise avec les salariés, de l'influence de Le Pen, du risque de syndicats liés au Front national et de l'union des salariés français et immigrés autour des revendications communes.

La discussion s'est engagée rapidement et s'est poursuivie à un rythme soutenu jusqu'au bout.

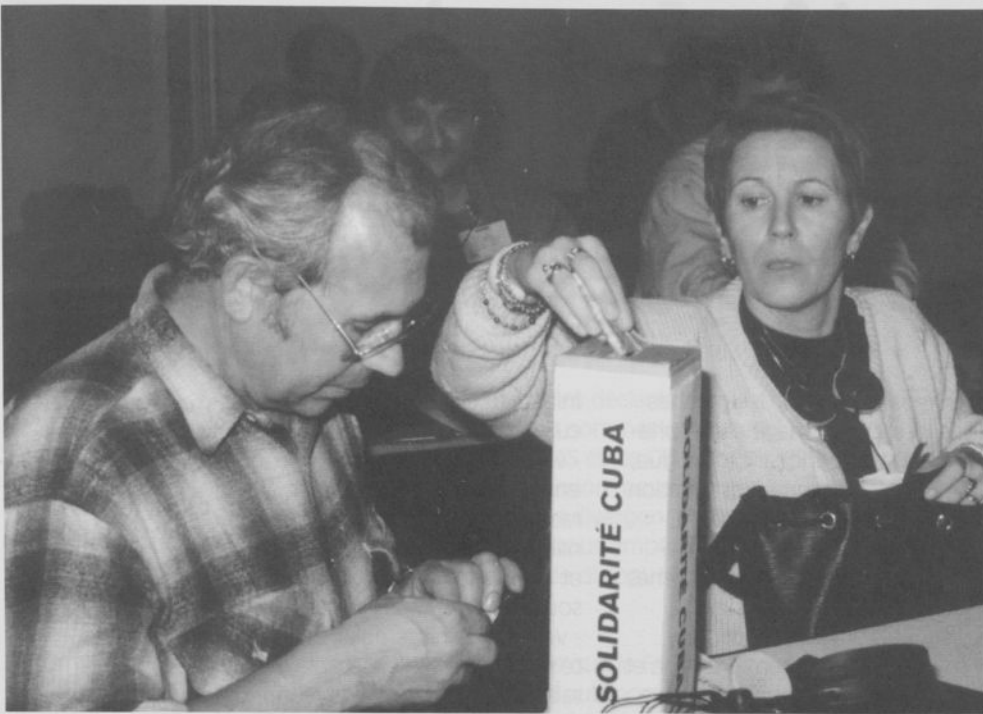
La participation de nombreux militants immigrés renforçait le caractère témoignage pour nourrir la réflexion.

Un large accord s'est fait pour constater que l'agitation raciste du Front national sert avant tout le patronat et la droite à échapper à leurs responsabilités dans la situation du chômage, de la misère, de l'insécurité dans les cités, de la drogue...

En faisant de l'immigré le bouc émissaire, cela masque les véritables causes et les véritables responsables d'une situation de plus



Congrès de la fédération de la construction



Congrès de la fédération de la construction



Congrès de la fédération de la construction

en plus insupportable pour tous. Surtout, cela entretient la division des salariés et freine la mobilisation pour l'emploi, les salaires et pour l'égalité des droits qui sont pourtant les véritables solutions. Comment combattre Le Pen et le Front national ? En l'ignorant ont proposé les délégués, en le faisant mieux apparaître comme un homme d'extrême droite dangereux pour les libertés et les droits sociaux de tous..., en combattant le racisme au quotidien dans l'entreprise et la cité..., en revenant aux causes et à l'exploitation dont sont victimes ensemble travailleurs immigrés et travailleurs français ont proposé d'autres.

En tout cas, en n'étant pas indifférent et en ne sous-estimant pas l'influence du Front national parmi les salariés et le danger que représenterait la constitution de syndicats lui étant liés, pour la démocratie et pour le rassemblement sur les revendications.

Le thème de l'immigration clandestine devait élargir le champ de la réflexion aux pays du tiers-monde, au rôle du FMI et de la banque mondiale.

Une nouvelle conception des rapports mondiaux basée sur la coopération, des prix justes pour les produits des pays les plus pauvres, des politiques de co développement est apparue nécessaire

afin que des peuples entiers ne soient plus conduits à rechercher leur survie dans des départs massifs avec d'énormes risques. Comment le syndicalisme peut-il jouer un rôle utile et exercer une pression efficace, favoriser la solidarité des salariés ?

Ce débat a permis d'éclaircir notre besoin de coopérations syndicales internationales avec les pays du tiers-monde, sur tous les continents, comme élément de notre action.

Il a également conforté le besoin de discussion avec les salariés dans les entreprises, pour surmonter les incompréhensions et surtout pour proposer l'action en même temps sur les revendications communes et sur l'égalité des droits.

Ne pas opposer une riposte énergique aux lois Pasqua serait immédiatement dangereux pour de nombreux travailleurs immigrés mais très rapidement, comme l'actualité en témoigne, ce serait dangereux pour les libertés et la dignité de tous, la mise en concurrence de salariés est efficace parce que des salariés peuvent être moins rémunérés, plus précarisés. L'égalité des droits c'est la rendre inutile.

Au fond, l'importance de ce débat, c'est de vérifier que la discussion peut permettre une bonne compréhension des causes des difficultés vécues par les salariés et de solutions qui pourraient être trouvées.

L'avoir porté au niveau du congrès fédéral, c'est engager toutes les organisations de la Fédération à le poursuivre.

Robert Brun

Membre de la commission exécutive de la fédération de la construction

La fédération des services publics à l'initiative

Après le Bureau fédéral du 7 janvier et de la Commission exécutive du 10 janvier qui avaient à examiner la situation, en lien avec l'immigration, l'exclusion, le racisme et l'impact du Front national dans les localités, la Fédération des Services publics prend l'initiative. Pourquoi ?

A partir d'un constat incontournable que les collectivités territoriales ont un rôle décisif à jouer, à partir des réalités que connaissent de nombreuses banlieues de la

région parisienne et des grandes villes taux de chômage élevé, phénomènes de délinquance, drogue, l'amalgame insécurité immigration se fait facilement, attisé par le Front national.

Les emplois viles et zones franches risquent d'attiser le racisme.

Les agents territoriaux, par leur fonction, sont en première ligne et en contact direct avec l'ensemble de la population.

La volonté de ne pas subir les pressions dans sa propre activité professionnelle amène à prendre des

initiatives syndicales qui vont bousculer :

- volonté de débattre sur le fond, en distinguant l'immigration, le racisme, les thèses du Front national dans l'immigration, la deuxième et troisième génération qui, bien souvent, sont des Français.

- volonté de rassembler sur l'activité revendicative l'ensemble des salariés, de la population jeune, répondre aux besoins exprimés, la question de l'emploi solidaire étant la question vitale.

- volonté de mettre en place un collectif national fédéral. Le rendez-vous est donné pour le 19 mars, l'objectif étant d'être présent, malgré les difficultés pour aider et impulser dans chaque collectivité, enfin d'avoir un syndicalisme CGT solidaire.

Georges Letellier
Secteur Immigration



Réunion à la fédération des services publics

Rencontre de la CGT avec la présidence du FAS

À la demande de la nouvelle présidente du FAS, Madame Colette Codaccioni, une délégation de la CGT(*) a été reçue le 4 février 1997.

D'emblée, la présidente a présenté ce qu'elle entend entreprendre comme renouveau avec une équipe remodelée et qui se résume à redonner au FAS une image plus de terrain.

Le programme 98/2000 met l'accent sur le type du public du Fas : celui de la deuxième et troisième génération ; nouveaux publics liés à l'immigration par exemple turque, asiatique, le rôle de la société d'accueil.

La question de l'intégration doit, pour son efficacité, être une vitrine de l'action publique du FAS.

Prévention, accueil, lutte contre le racisme, en lien avec des dispositifs de droit commun, le FAS répondant, de façon marginale, pour faire émerger les partenaires classiques.

Dans ce cadre, la famille vecteur de l'intégration, l'éducation, l'acquisition de savoirs, de valeurs, lieux de socialisation et le logement sont des choix prioritaires.

La CGT, pour sa part, a rappelé sa position déjà affirmée, lors de la séance du CA de septembre où la présidente prenait officiellement ses fonctions.

Si, au niveau des déclarations de principe, nous sommes également pour que le FAS et les CRIPI continuent leur mission, nous avons trois points de divergences essentielles qui ne nous empêchent pas pour autant de dialoguer dans la clarté.

Nous pensons que le FAS retrouvera sa véritable autonomie que s'il se libère du poids des tutelles gouvernementales ou préfectorales.

La mission spécifique du FAS exige des moyens supplémentaires pour faire face aux besoins sans cesse accrus de l'insertion.

Le FAS doit jouer un rôle complémentaire indispensable. Il doit inciter pouvoirs publics, ministres et sociétés civiles à prendre toute leur place dans la lutte pour l'insertion et contre la précarisation et l'exclusion, mais en aucun cas, le FAS et les CRIPI ne doivent remplacer, suppléer aux tâches de l'ensemble.

La CGT a enfin demandé à pouvoir bénéficier, comme chacun des partenaires, du droit à l'information par le canal des publications de l'institution, ne serait-ce qu'en " opinion libre ".

La rédaction

(*) Georges Letellier, Secrétariat du Secteur immigration, Claude Vankeirsbilck, Ali M'Saoura, Jean Bellanger, Membres du Conseil d'Administration du FAS.

Bulletin d'abonnement 80 francs les 6 numéros

La Tribune de l'immigration, magazine de la CGT, outil indispensable pour développer notre activité syndicale spécifique

À retourner au secteur immigration CGT
263, rue de Paris 93 516 Montreuil cedex
avec un chèque de paiement de 80 francs
(pour 6 numéros) à l'ordre de la CGT.

Nom

Prénom

adresse

code postal

téléphone

syndicat entreprise

adresse

téléphone

union locale

union départementale

fédération

nombre d'abonnements

CE UL collectif



Une délégation de la CGT en Afrique

La délégation de la CGT était composée de : Louis Viannet, secrétaire général, Didier Niel, secrétaire confédéral, Jean-Pierre Page, responsable du secteur international et membre de la CE confédérale, Maryvonne Dumora, membre de la CE confédérale.

Ce voyage avait pour but de "repenser", "redynamiser" nos relations avec les syndicats africains, basées sur le respect mutuel et une coopération qui se construit à partir de ce qui nous rassemble et nous unit. Louis, en raison de l'actualité sociale en France, a rejoint la délégation au Sénégal.

Que ce soit au Ghana, Mali, Côte d'Ivoire et Sénégal, tous les responsables syndicaux, les travailleurs des entreprises ont accueilli chaleureusement la délégation, souligné "fraternellement" une absence trop longue dans nos rapports et la nécessité impérieuse, au regard de la situation internationale, des intérêts convergents des uns et des autres de poursuivre et améliorer nos relations et mieux les systématiser. Dès notre premier contact avec le sol africain, on mesure très vite l'immensité de la tâche à accomplir pour que les populations puissent VIVRE EN TOUTE INDÉPENDANCE dans leur pays respectif, dans le respect de leur culture. Lorsqu'on regarde (et quelquefois le regard se détourne...) ce peuple africain, on comprend mieux pourquoi l'espérance de vie à la naissance est de 45 à 56 ans selon



Visite de l'île de Gorée

les pays. " Les chaînes des esclaves n'existent plus mais le capitalisme, le colonialisme ont tissé d'autres chaînes". Des situations à l'évidence difficiles, souvent dramatiques et en même temps des gens souriants, chaleureux, des femmes splendides comme au Mali, avec des robes flamboyantes, bref un pays attachant. C'est un missionnaire qui s'exprime : " attention on attrape vite le virus de l'Afrique ! " Depuis plusieurs années, au fil des opportunités, des relations entre organisations syndicales d'Afrique et des fédérations de la CGT se sont établies, ici avec l'agro-alimentaire, là avec le commerce ou l'énergie. Une coopération syndi-

cale s'est développée et doit s'intensifier, par exemple autour de la formation syndicale. L'idée est de permettre la rencontre avec nos organismes de formation, faire connaître leur contenu, appréhender la réalité de chaque pays, pour élaborer en commun des outils permettant de développer la formation sans imposer la conception de la CGT, mais de répondre aux besoins déterminés par les Africains eux-mêmes.

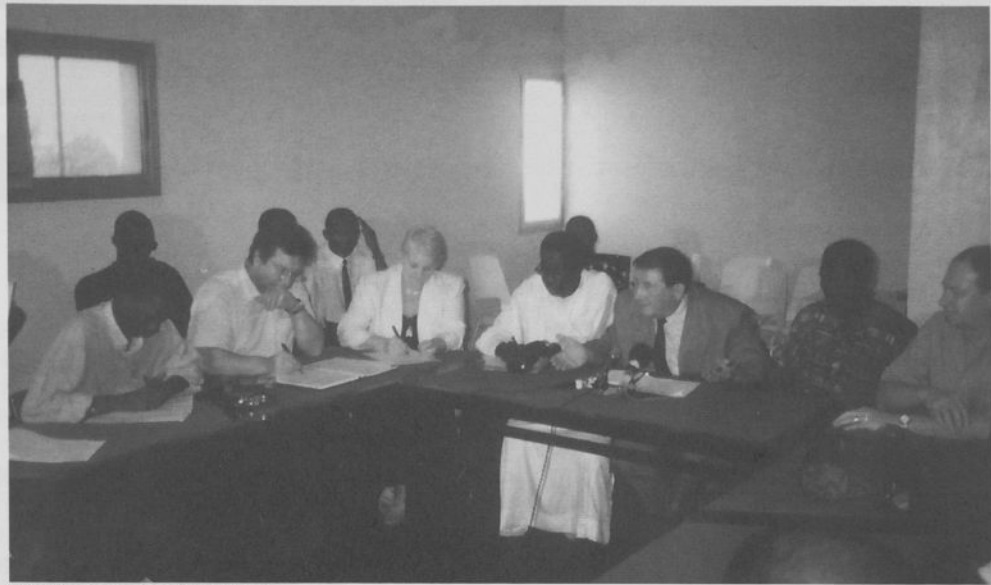
SALAIRES, EMPLOIS, CONDITIONS DE TRAVAIL, SERVICES PUBLICS, PROTECTION SOCIALE, ENSEIGNEMENT.... sont des préoccupations constantes des syndicats, comme le rôle du FMI, de la banque mon-



diale qui, soi-disant dès 1979, " volaient au secours ", " au chevet " de l'Afrique, avec plusieurs plans successifs d'ajustement structurel, avec leur cortège de mesures que sont les compressions de personnes, les fermetures d'entreprises, la privatisation, la libéralisation du commerce, la remise en cause des acquis sociaux. Les conséquences : la dette a été multipliée par trois en quinze ans. Dans les quatre pays visités, le pourcentage de la dette par rapport au PIB va de 50 à 200 %, (les intérêts quatre fois plus élevés pour les pays pauvres que pour les pays riches). De plus, la dévaluation du franc CFA a accentué la crise économique et sociale (baisse des investissements, chute de 50 % du pouvoir d'achat). Cette politique a plongé l'Afrique dans un état de dépendance et n'a apporté aux travailleurs que chômage, précarité de l'emploi et pauvreté (un Africain sur trois, soit 200 Millions d'hommes et de femmes vivent avec moins d'un franc par jour ; au Sénégal, sur dix membres d'une famille, un seul travaille).

Quelques situations vécues : c'est cette jeune femme à Dakar descendue de sa campagne qui attend aux portes de l'usine depuis 5 Heures du matin pour être prise à 15 H à l'arrivée des bateaux jusqu'à 22 H pour 1 200 F CFA (12 F). Dans cette poissonnerie sur 1 100 salariés 800 sont précaires, journaliers et principalement des femmes (le SMIC est à 37 000 F CFA). Ce sont aussi quatre travailleurs brûlés vifs dans une parfumerie tenue par un Libanais qui, par peur de vol, enferme les travailleurs " clandestins " et c'est la catastrophe !

C'est bien cette situation d'exploitation du tiers-monde et son cortège de misère, de pauvreté qui poussent des hommes et des femmes à s'expatrier, parce que c'est une question de survie. Laisser sa famille, son village, quelle



Conférence presse à Dakar



Femme ganéenne

déchirure pour ces hommes et ces femmes dont la conception de vie est collective !

Dans les entreprises visitées, des luttes ont eu lieu, principalement sur les salaires. Nous avons été interpellés en terme " d'aide ", " d'appel " par les représentants du personnel. Nous avons souligné l'importance des échanges, des coopérations, mais ce qui est déterminant en Afrique, comme partout dans le monde, c'est bien la mobilisation des salariés pour obtenir satisfaction sur leurs revendications et renforcer leur syndicat.

Il y a donc besoin, en AFRIQUE AUSSI, de s'attaquer aux causes de cette

situation. C'est pourquoi l'annulation de la dette est une exigence forte, une première étape. Le secrétaire général de l'OUSA insiste sur la nécessité d'agir ensemble sur le FMI pour modifier le plan d'aménagement structurel. " Nous voulons " dit-il " un ajustement qui soit réellement négocié par NOUS, en fonction de nos réalités ". Il s'agit bien d'avoir des rapports économiques basés sur des rapports Nord/Sud et Sud/Sud mutuellement avantageux. Il s'agit de donner à l'Afrique les moyens de valoriser l'exploitation de leurs matières premières pour favoriser leur propre développement, former, éduquer pour contribuer à l'industrialisation, pour que ces pays puissent produire et ainsi satisfaire les besoins de leurs populations.

Dès lors que les individus verront un avenir pour leur pays et pour eux-mêmes l'aspiration à la migration s'estompera au profit du souhait de VIVRE AU PAYS !

L'immigration a été un point fort de notre voyage :

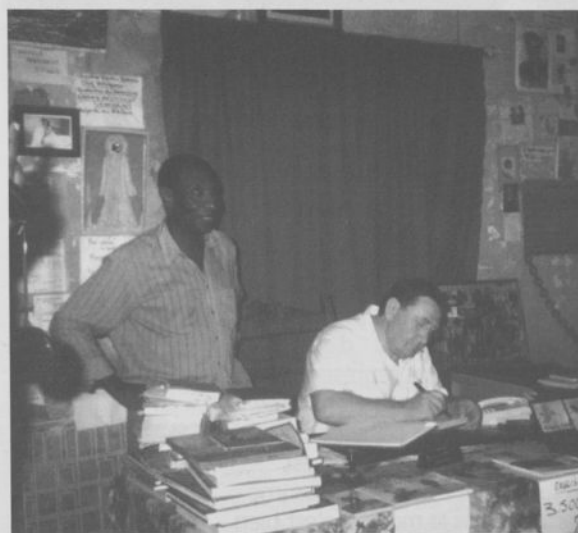
Tous les pays traversés connaissent une forte immigration et pour cause : En Côte d'Ivoire par exemple, pour treize millions d'habitants, quatre millions d'immigrés et aussi paradoxal que cela puisse paraître, le syndicat (UGTI) ne semble pas avoir eu une réflexion approfondie sur cette question. Il a semblé intéressé par le travail fait par la CGT et l'idée d'un colloque ou assemblée en

L'annulation de la dette est une exigence forte, une première étape...





→ Europe, cette année, sur les questions des flux migratoires à partir des besoins des peuples. Sans aucun doute, en Afrique comme en France, l'affaire des "sans papiers" a bousculé, interpellé les syndicats, les populations. L'assaut des forces de police à l'église Saint-Bernard a été ressenti comme une insulte, une blessure profonde, venant du pays des droits de l'homme. Au Mali, la lutte des "sans papiers" a tenu une place importante, tout simplement parce que bon nombre d'entre eux sont maliens. Après plusieurs rencontres avec eux, l'émotion se ressent de part et d'autre, des précisions ont été données sur les actions, démarches convergentes avec l'UNTM, l'OUSA auprès des autorités françaises, du secrétaire général des Nations Unies, du Haut Commissariat aux réfugiés à Genève, à partir d'une concertation étroite entre les "sans papiers" et leur famille.



Visite au musée de Gorée

A la Bourse du travail de Bamako, une conférence de presse s'est tenue avec l'UNTM, les jeunes expulsés. Leur souhait est de rejoindre la France, leurs femmes et leurs enfants. Ces jeunes ont été expulsés sans bagage et vivent

grâce à la solidarité des familles. Ils ont besoin d'aide concrète ; par exemple, ils n'avaient pas renouvelé leur visa. Le lendemain de notre départ, une délégation de masse se rendait au consulat pour déposer leur demande. Les syndicats, des associations se mobilisent sur place dans la diversité. S'il est absurde d'imaginer une immigration zéro, il convient bien de réfléchir et d'agir en faveur d'une maîtrise concertée, coordonnée des flux migratoires, prenant en compte le développement économique et social et le respect des droits de l'homme.

De la mise en place de nouveaux mécanismes dépendent par conséquent les réponses qui devraient être apportées aux défis du développement.

Comme l'a souligné Louis Viannet, " le mouvement syndical a des responsabilités à assumer ; la CGT entend y contribuer, pas seulement en fidélité à l'histoire de son combat anticolonialiste mais parce qu'on ne saurait se placer dans la perspective d'un monde plus solidaire en excluant l'Afrique, ses peuples si divers, son mouvement syndical aux longues traditions de lutte dont la victoire sur l'Apartheid n'est pas l'un de ses moindres crédits. Rien n'est joué d'avance ; il nous revient à tous de faire bouger le rapport de force, ce qui suppose d'y travailler TOUS ENSEMBLE, et la CGT est disponible pour cela ".

Maryvonne Dumora
Union départementale CGT
de la Haute-Saône
Membre de la CE fédérale

Loi Debré Le contraire d'une France solidaire

Présumé par son auteur comme un texte " équilibrant " pour " tendre vers l'immigration zéro ! ", la loi Debré va surtout aggraver les discriminations et menacer les libertés individuelles de tous.

Loin d'en finir avec la législation actuelle des lois Pasqua/Méhaignerie, le pouvoir entend porter une nouvelle atteinte aux droits de tous les immigrés, légalement installés en France.

En écartant les juges des décisions concernant les expulsions, en instituant un fichage en Mairie des étrangers accueillis sur le sol national, en autorisant les forces de police à contrôler sur le lieu de travail les titres de séjour des salariés..., le gouvernement entend faire de la suspicion à l'égard des étrangers une arme contre les libertés publiques dans notre pays. Peut-on laisser s'appliquer une telle loi ?

A l'origine, nous aurions pu croire que ce texte allait annuler les aberrations des lois Pasqua. On se rappelle qu'elles avaient abouti à une absurdité juridique législative qui a choqué tous les juristes, avocats, magistrats et tous les démocrates. L'affaire des sans papiers avait de ce point de vue aidé à mettre en évidence la nécessité d'abroger les lois Pasqua.

Le gouvernement gêné a concédé sa nécessaire révision mais, comme dans tout ce qu'il engage, le remède est pire que le mal. Non seulement, les lois Debré ne rectifieront pas la perversité des lois Pasqua mais elles vont en amplifier la tendance. Il est temps de réagir.

Pendant longtemps, le vrai débat sur l'immigration a été esquivé sauf par le Front national qui en a fait son fonds de commerce. Il y a une radicalisation de la position des Français sur cette question. Le débat reste donc à engager et très vite dans tout le pays, mais particulièrement dans le monde du travail avec toutes nos organisations CGT. La nature a horreur du vide.

En participant au débat national, la CGT peut être l'un des artisans d'une remise à plat de la politique française à l'égard de l'immigration ; cela en examinant le comment réformer la législation actuelle dans le cadre national, sur la base de critères d'admission et d'accueil plus souples et plus cohérents avec ce qui fonde la singularité de la France.

Une France et des Français qui ont une longue tradition d'ouverture aux étrangers, une hospitalité qui remonte à avant la Révolution. Ne laissons pas ce pouvoir ternir l'éclat de la France en la matière ; un pouvoir qui pense supplanter le Front national sur son terrain. Or, ne dit-on pas " qu'il vaut mieux

avoir l'original que la copie ? " Tout cela est dangereux pour l'avenir de ce qui constitue notre peuple, que l'on soit Français ou immigré.

Alors, à l'image du monde de la culture, avec la CGT faisons que le monde du travail entre en résistance contre toute loi contraire aux droits de l'homme, à sa liberté et à sa dignité.

Rachid Kadri
Membre du Collectif
Immigration national

C. Candille



Manifestation contre la loi Debré

LE RACISME
ÇA SE COMBAT

LE RACISME
HORS LA
LOI

LE RACISME
ÇA SE COMBAT



la
cgt